Collégiale de gériatrie

CME novembre 2016

Sylvie HAULON, Présidente
Laurent TEILLET, Vice-président

ASSISTANCE PUBLIQUE HÔPITAUX DE PARIS

Gériatrie

- Spécialité médicale pleine et entière (pas seulement de recours) reconnue officiellement en France en 2004
- 6000 lits 200 PH et 12 PU PH
- USLD presque la moitié des lits, isolées, non attractives
- Place de la gériatrie dans hôpitaux

Démographie médicale

- Pyramide de âges : 40 Praticiens partiront d'ici 2025
- Des praticiens à diplôme étrangers à plein temps, nombreux, non inscrits à l'ordre, en cours de formation (PAE), ne vont que dans des services agréés
- Diminution du nombre d'internes en médecine générale et moins présents dans les services
- Forte concurrence du privé, beaucoup plus attractif
- De longs délais de nomination comme titulaire

Conditions de travail dégradées

- Glissements de tâches
- Accès au plateau technique
- Manque de professions paramédicales spécialisées

Risques et conséquences

- Déficit en personnel médical et paramédical (5 départs effectifs en 2016)
- Paupérisation et apoptose de la gériatrie au profit d'une médecine polyvalente hospitalière
- Recours à l'intérim pour professions médicales et paramédicales
- Fermeture de lits = variable d'ajustement

Propositions

- Services restructurés(MCO+SSR+SLD), suppression de l'isolement des SLD,
  - Meilleur encadrement médical des USLD, et rénovations
  - Création de lits de court séjour
  - Développement des filières spécifiques et des activités transversales : équipes mobiles, HDJ, **UPOG**, onco-gériatrie, géronto-psychiatrie…
- Attractivité
  - Rémunérations attractives
  - Mobilité des médecins au sein des services (MCO+ SSR+ SLD)
  - Développement d'activités nouvelles

Impact de la création du DES de gériatrie

- Remplace le DESC dès 2017
- Disparition simultanée de la capacité, seconde voie de formation actuelle des gériatres

- Actuellement, **120 capacitaires** par an en île de France et **35 DESC**, puis au mieux **30 ou 35 DES** par an en île de France… Le calcul estimé du nombre de DES ne couvre absolument pas les besoins en gériatrie pour la région

Il est possible de former 80-85 DES chaque année

Propositions : obligation de stages en gériatrie pour la médecine générale, la médecine d'urgence, la médecine interne

Points positifs

- Une structuration des filières de soins dans la majorité des GH
- La rénovation, l'humanisation, la reconstruction de certaines unités/sites gériatriques
- La création du Gérond'IF

Gérond'if
LE GERONTOPOLE D'ILE-DE-FRANCE

- Un engagement fort de la discipline dans l'enseignement, la formation, et la recherche

CONCLUSION

- Des services restructurés, supprimant de facto l'isolement des USLD
- Développement d'activités plus proches des SAU, activités d'expertises …., avec mobilité des personnels
- La création du DES est une opportunité pour la formation de futurs spécialistes de haut niveau, le nombre est à défendre… Formations alternatives comme autres disciplines ?
- Rémunérations attractives, faciliter les titularisations..